



Un érudit reconstitue un texte de l'Ancien Testament à partir de fragments datant de l'époque du Christ et découverts près de la Mer Morte.

("The Bible as History", W. Keller, New York).

LES LIVRES
APOCRYPHES FONT-
ILS PARTIE
DE L'ANCIEN
TESTAMENT ?

Don Daugherty

(Article de "l'arbre de vie", mai juin
1988)

Pourquoi les traductions dites catholiques de l'Ancien Testament et certaines traductions oecuméniques comportent-elles des livres en plus ? Ces livres se trouvent-ils dans l'Ancien Testament en hébreu ? Quelle importance devons-nous accorder à ces livres ? Telles sont les questions auxquelles répond l'article ci-dessous. Cet article fut écrit voici déjà plusieurs années par Don Daugherty qui a enseigné la Parole de Dieu sans relâche à Paris (Eglise du Christ, rue du Moulin Vert) et qui nous a quitté trop subitement pour le séjour éternel. (l'Editeur).

Il suffit de regarder la liste des livres contenus dans une Bible dite catholique et dans une Bible "protestante" pour constater que l'Ancien Testament contient plus de livres pour le catholique. Ces livres sont :

Tobie

Judith

I Maccabées

II Maccabées

Livre de Sagesse
l'Ecclésiastique

Baruch

En outre, une étude un peu plus poussée montre que quelques livres de l'Ancien Testament catholique sont plus "chargés" que le texte reçu par les Juifs. Ce sont les 6 chapitres de plus au livre d'ESTHER et les chapitres 13 et 14 (et 67 versets ajoutés au chapitre 3) de DANIEL.

Nous voulons parler de ces additions (que nous appelons très justement "apocryphes" en considérant les points suivants :

1. Le sens et l'histoire du mot "apocryphe"
2. L'histoire et le caractère de ces quelques livres
3. leur contenu
4. Les raisons pour lesquelles nous ne pouvons les accepter.

LE SENS ET L'HISTOIRE DU MOT APOCRYPHE

Le mot "apocryphe" vient du mot grec "apokruphos", qui veut dire "caché, secret"; avant la fin du

deuxième siècle ce mot a pris le sens de "faux, contrefaçon". C'est alors dans ce sens que tous les savants s'en servent pour parler des livres non canoniques. Parmi les autorités qui en parlent ainsi se trouvent Athanase, Jérôme, Augustin. A ce sujet, il ne faut pas oublier qu'il existe des centaines de livres apocryphes rejetés par toutes les Eglises à cause de leur fausseté manifeste. Evidemment, les seuls livres apocryphes qui nous intéressent dans le présent article sont ceux qui ont été ajoutés à la Bible par l'Eglise catholique. Ces livres se trouvent dans la traduction dite SEPTANTE, qui était une traduction en grec de l'Ancien Testament. Ce nom a été donné à cette traduction parce que la tradition veut que 72 savants juifs y aient travaillé. Elle fut faite en Egypte sous Ptolémée Philadelphie environ 300 avant Jésus-Christ. C'est la plus ancienne et la plus célèbre de toutes les traductions anciennes de l'Ancien Testament.

Disons tout de suite que les Juifs n'ont jamais accepté ces livres, et qu'il n'existe aucun manuscrit hébreux d'un seul de ces sept livres.

L'HISTOIRE ET LE CARACTERE DES APOCRYPHES

Pour l'Eglise primitive il était facile de rejeter la plupart des livres apocryphes à cause de leur langage extravagant,

leur fausseté flagrante. Il n'en était pas toujours de même pour ceux dont nous parlons, bien que nos raisons de les avoir rejetés sont valables et reposent sur des bases solides.

Les Juifs ne les avaient jamais acceptés; comme nous l'avons dit. Ils avaient les mêmes livres que nous dans leur Bible. Malheureusement, les Juifs "d'outre-mer" (les hellénistes) n'étaient pas aussi stricts dans leur attitude et c'est ainsi que, petit à petit, un livre après l'autre s'est glissé dans l'Ancien Testament grec. Donnons à ce sujet une citation tirée du livre admirable de M. Harens :

"L'Eglise juive, à qui les oracles de Dieu ont été confiés (Rm 3.2) n'a jamais reçu dans le canon ou recueil des livres sacrés, les apocryphes. Philon, qui connaît ces livres, leur emprunte quelquefois des* phrases ou de belles expressions, mais il ne les cite jamais comme ayant une autorité divine ou canonique. Josèphe, dans sa "Réponse à Appion" (Livre I, chap. 2) s'exprime de la manière suivante concernant les livres canoniques et les apocryphes : "Il ne peut, au reste, y avoir rien de plus certain que les écrits autorisés parmi nous, puisqu'ils ne sauraient être sujets à aucune contrariété, à cause qu'on n'approuve que ce que les prophètes ont écrit il y a plusieurs siècles selon la pure vérité, par

l'inspiration et par le mouvement de l'Esprit de Dieu. On n'a donc garde de voir parmi nous un grand nombre de livres qui se contrarient. Nous n'en avons que vingt-deux qui comprennent tout ce qui s'est passé qui nous regarde depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure, et auxquels ont est obligé d'ajouter foi. Cinq sont de Moïse (Gen; Ex; Lévit. Nom. Deut.), qui rapportent tout ce qui est arrivé jusqu'à sa mort, ce depuis près de trois mille ans, et la suite des descendants d'Adam. Les prophètes qui ont succédé cet admirable législateur ont écrit, en treize autres livres (Jos. Jug. Ruth, Rois, Esdras, Néhémie, Esth. Job, Es. Jér., Ezéchiel, Dan, petits prophètes), tout ce qui s'est passé depuis sa mort jusqu'au règne d'Artaxerxès, fils de Xerxès, roi de Perse; et les quatre autres livres (Psaumes, Prov. Ecc. Cantique) contiennent des hymnes et de cantiques faits à la louange de Dieu, et des préceptes pour le règlement de nos mœurs. On a aussi écrit tout ce qui s'est passé depuis Artaxerxès jusqu'à notre temps; mais à cause qu'il n'y a pas eu comme auparavant une suite de prophètes, on n'y ajoute pas la même foi qu'aux livres dont je viens de parler." (Guide du lecteur de la Bible, Vol I, pp. 232,233).

Les instructeurs dans les Eglises de l'est et de l'ouest n'étaient pas d'accord à ce sujet. Nous pouvons dire que généralement plus

une Eglise était éloignée de la Palestine plus elle acceptait facilement les livres apocryphes. Il est notoire que Jérôme, qui fit la traduction *vulgate*, ne les a jamais acceptés et a même mis en garde toute l'Eglise contre "tous les apocryphes" :

"Nous citerons ici les déclarations remarquables de Jérôme au sujet de chacun des livres que nous nommons apocryphes. Ainsi, au sujet du livre de Tobie; il dit : "Je ne puis assez m'étonner des instances avec lesquelles vous me persécutez pour que je traduise le livre de Tobie, que les Hébreux ont retranché du catalogue des divines Ecritures et mis au nombre de ceux qu'on appelle apocryphes."

"Au sujet du livre de Judith : "Les Hébreux mettent Judith parmi les apocryphes; j'ai cédé à votre demande, ou plutôt à votre persécution, traduisant toutefois plutôt d'après le sens que mot à mot". C'était une manière de dire : "Ce livre ne valait pas la peine que j'y regardasse de plus près."

Quant à la Sapience et à l'Ecclésiastique, il dit : "Arrivé au livre qu'on appelle communément Sapience de Salomon; et à l'Ecclésiastique, que personne n'ignore être de Jésus, fils de Sirach, j'ai arrêté ma plume, désirant ne corriger pour vous que les Ecritures canoniques, savoir l'ancienne traduction latine qui en avait été faite.

J'ai trouvé, ajoute-t-il, le premier de ces pseudépigraphes en hébreu, mais avec le titre de Paraboles, au lieu de celui de l'Ecclésiastique. Quant au second, il n'existe point chez les Juifs, et le style sont l'éloquence grecque, en sorte que plusieurs auteurs anciens affirment qu'il est du juif Philon.

Ainsi, de même que l'Eglise lit les livres de Judith, Tobie et les Maccabées, mais ne les reçoit pas au nombre de Ecritures canoniques, de même elle peut lire ces deux volumes, mais non pour appuyer sur eux l'autorité des dogmes ecclésiastiques." (*Harens*, citant Ph. Friedr Keerl, *Die Apocryphen des alten Testaments*; Leipzig; 1852, pp. 140-144).

Parfois Augustin était ouvertement contre, parfois il doutait de leur valeur. Jusqu'au Concile de Trente, tout catholique fidèle pouvait accepter indifféremment ces livres. Il pouvait les considérer comme faisant partie de la Bible, ou les rejeter. Mais comme c'est la coutume avec les dogmes catholiques, le Concile de Trente décida de l'affaire et supprima une fois pour toutes cette liberté de conscience de ses fidèles. Depuis lors tout bon catholique est obligé de les accepter comme ayant la même valeur que les 66 autres livres de la Bible. □